

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 1^{er} octobre 2018

portant nomination de Monsieur Arnaud Betoule en qualité de directeur du service de l'emploi pénitentiaire par intérim

NOR : JUSK1826681A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code de justice administrative, notamment ses articles R 421-1 et suivants ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;

Vu l'ordonnance n° 58-696 du 6 août 1958 modifiée relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié relatif au statut spécial des fonctionnaires des services extérieurs de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2007-930 du 15 mai 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des services pénitentiaires ;

Vu le décret n° 2017-99 du 27 janvier 2017 modifié relatif au statut d'emploi de directeur fonctionnel des services pénitentiaires ;

Vu l'arrêté du 30 janvier 2017 fixant le nombre d'emplois de directeur fonctionnel des services pénitentiaires ;

A R R Ê T E

Article 1^{er}

Monsieur Arnaud Betoule, agent contractuel, directeur adjoint du service de l'emploi pénitentiaire, est nommé directeur du service de l'emploi pénitentiaire par intérim à compter du 1^{er} octobre 2018.

Article 2

En application des dispositions prévues par les articles R 421-1 et suivants du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente dans un délai de trois mois à compter de la date de notification à l'intéressé.

Article 3

Le directeur de l'administration pénitentiaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 01 OCT. 2018

Pour la garde des sceaux, ministre de la justice, et par délégation,

Le directeur de l'administration pénitentiaire




Stéphane BREDIN